

« LES DETERMINANTS »

L'article défini et l'article indéfini

Les déterminants « *le ; la ; les* » sont appelés les *articles définis* car ils désignent : un animal, une personne ou une chose que l'on connaît.

Les déterminants « *un ; une ; des* » sont appelés les *articles indéfinis* car ils désignent : un nom de manière vague ou général.

Il existe plusieurs sortes de déterminants. Dans ce cours de français, nous allons parler des déterminants particuliers. Nous verrons ici l'article défini et l'article indéfini. (Il en existe d'autres.)

Qu'est-ce qu'un article indéfini ?

Les déterminants « *un, une, des* » sont appelés des *articles indéfinis*, car ils ne donnent pas de précision. Ils désignent un nom de manière vague ou générale.

Exemples :

- *un* petit chien
- On ne précise pas de quel chien il s'agit.
- Le déterminant "*un*" est un *article indéfini*.

- *une* vache
- On n'indique pas clairement de quelle vache on parle.
- L'article "*une*" est *indéfini*.

- *des* chats
- On ne connaît pas les chats dont on parle.

- “*des*” est un article *indéfini*.

Qu’est-ce qu’un article défini ?

Les déterminants « *le, la, les ou l’* » sont appelés des **articles définis**, car ils donnent plus de précision et désignent une personne, un animal que l’on connaît.

Exemples :

- *le* chien noir
- On parle d’un chien que l’on connaît à priori.
- “*le*” est un **article** défini.

- *la* maison
- On parle d’une maison bien précise.
- L’article “*la*” est défini.

- **les** chats
- Ici, on sait de quels chats on parle.
- L’article “*les*” est défini.

Dr. A. Belhamra